

Vos questions / nos réponses

interdiction Casino

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/11/2011 10:14

Bonjour, dans quelle mesure est il possible de faire interdire une personne de Casino (celle ci refuse de le faire)? puis je le faire à sa place si les ressources du foyer sont en danger?
Merci de votre réponse.

Mise en ligne le 28/11/2011

Bonjour,

Il est impossible de mettre en place une interdiction de jeu si la personne concernée ne le souhaite pas. En fonction des situations, il peut en revanche exister des mesures à prendre pour protéger ses finances et celles de son foyer.

Si vous souhaitez évoquer de manière plus détaillée cette situation problématique, et ainsi être soutenue et conseillée sur la conduite à tenir, n'hésitez pas à contacter notre ligne "Joueurs Info Service" au 09 74 75 13 13, tous les jours de 8h à 2h, appel non surtaxé et anonyme.

Cordialement.
